

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

**Diplôme d'Université Conduire une démarche
Qualité de Vie et des Conditions de Travail
(QVCT)**

Diplôme :

Responsable (s) : Benjamin Saccomanno et Julien Godefroy

Contrôle continu

		Durée	Coeff.	Report
UE	Épreuve			
UE 101 : Aspects conceptuels et sociologiques de la QVCT	Devoir sur table	45 mn	10	NA
UE 102 : Aspects juridiques et institutionnels de la QVCT	Devoir sur table	45 mn	10	NA
UE 103 : Aspects méthodologiques et pratiques de la QVCT	Devoir sur table	45 mn	10	NA
UE 104 : Rédaction tutorée du mémoire	Rapport écrit : 70 % de la note Soutenance du mémoire face à jury : 30 % de la note	20 mn de présentation orale & discussion	30	NA

Informations complémentaires

La formation est validée avec l'obtention d'une moyenne de 10/20 minimum.

Chaque UE est également validée par l'obtention d'une note moyenne de 10/20 minimum. Les UE ne sont pas compensables entre elles.

Les écrits sont susceptibles d'être soumis au logiciel Compilatio afin de contrôler le plagiat et l'utilisation de l'intelligence artificielle. L'usage de l'intelligence artificielle n'est pas autorisé.

NB : L'évaluation des DU se déroule sur une session unique. Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise.

Les UE ne sont pas compensables entre elles.

En cas d'absence (cas de force majeure) à un examen, un report de l'épreuve peut être demandé par le stagiaire au(x) responsable(s) pédagogique(s) du diplôme.